



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DESIGNATION

La société **Benoit Duvinage – RH Conseil** désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 53 Ruelle Mathieu 59226 Rumegies.

Benoit Duvinage – RH Conseil met en place et dispense des bilans de compétences, au 253 Boulevard de Leeds, Immeuble « Le Leeds » 59000 Lille, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société **Benoit Duvinage – RH Conseil**
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société **Benoit Duvinage – RH Conseil** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

CONSULTANT : BENOIT DUVINAGE

Cabinet Benoit Duvinage - RH Conseil : siège social 53 Ruelle Mathieu 59226 Rumegies

Centre de bilan de compétences : 253 boulevard de Leeds • Immeuble « Le Leeds » 59777 Euralille

Portable 06 09 42 57 80 • mail : benoit.duvinage@rh-conseil.org

N° de SIRET : 81375207800028

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59.09190.59 auprès du préfet de région des Hauts de France

Site internet : <https://benoitduvinage.wixsite.com/website>



DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque formation, la société **Benoît Duvinage – RH Conseil** s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société **Benoît Duvinage – RH Conseil**, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix des formations sont indiqués en euros net sans TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

PRISE EN CHARGE

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO par son compte personnel de formation (CPF), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription ou avoir validé le devis de formation proposé par le CPF. Dans le cas où la société **Benoît Duvinage – RH Conseil** ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION D'UNE SEANCE DE FORMATION

L'annulation d'une prestation de bilan de compétences sous à condition est possible :

Financement entreprise ou financement personnel

L'annulation d'une séance de formation est possible, **à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation**. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse benoit.duvinage@rh-conseil.org

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

CONSULTANT : BENOIT DUVINAGE

Cabinet Benoit Duvinage - RH Conseil : siège social 53 Ruelle Mathieu 59226 Rumegies

Centre de bilan de compétences : 253 boulevard de Leeds • Immeuble « Le Leeds » 59777 Euralille

Portable 06 09 42 57 80 • mail : benoit.duvinage@rh-conseil.org

N° de SIRET : 81375207800028

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59.09190.59 auprès du préfet de région des Hauts de France

Site internet : <https://benoitduvinage.wixsite.com/website>



La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Nom de l'organisme ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail

Financement CPF

Votre dossier a été validé il y a moins de 14 jours ouvrés ? Vous disposez d'un délai de rétractation pour annuler dans ce cas les droits réservés seront libérés ; si vous avez réglé un reste à payer il sera remboursé directement sur la carte bancaire qui a servi au paiement.

Votre formation débute dans plus de 7 jours ouvrés ? Vous avez annulé les droits réservés seront libérés ; si vous avez réglé un reste à payer il sera remboursé directement sur la carte bancaire qui a servi au paiement.

Votre formation débute dans moins de 7 jours ouvrés ?

Vous avez un cas de force majeure ? Vous avez annulé les droits réservés seront libérés ; si vous avez réglé un reste à payer il sera remboursé directement sur la carte bancaire qui a servi au paiement.

Vous n'avez pas de cas de force majeure ? Vos droits formation seront débités en totalité ; si vous avez réglé un reste à payer il sera encaissé en totalité et mis à disposition sur votre compte en tant qu'avoir abondement. Vous pourrez l'utiliser pour financer une future formation.

PROGRAMME DES FORMATIONS

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

CONSULTANT : BENOIT DUVINAGE

Cabinet Benoît Duvinage - RH Conseil : siège social 53 Ruelle Mathieu 59226 Rumegies

Centre de bilan de compétences : 253 boulevard de Leeds • Immeuble « Le Leeds » 59777 Euralille

Portable 06 09 42 57 80 • mail : benoit.duvinage@rh-conseil.org

N° de SIRET : 81375207800028

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59.09190.59 auprès du préfet de région des Hauts de France

Site internet : <https://benoitduvinage.wixsite.com/website>



PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société **Benoit Duvinage – RH Conseil** sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société **Benoit Duvinage – RH Conseil** s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société **Benoit Duvinage – RH Conseil** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Lille.

CONSULTANT : BENOIT DUVINAGE

Cabinet Benoît Duvinage - RH Conseil : siège social 53 Ruelle Mathieu 59226 Rumegies

Centre de bilan de compétences : 253 boulevard de Leeds • Immeuble « Le Leeds » 59777 Euralille

Portable 06 09 42 57 80 • mail : benoit.duvinage@rh-conseil.org

N° de SIRET : 81375207800028

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59.09190.59 auprès du préfet de région des Hauts de France

Site internet : <https://benoitduvinage.wixsite.com/website>